

# Courrier de Berne

*Le magazine des francophones*

N° 1/23

mercredi 15 février 2023

paraît 10 fois par année  
101<sup>e</sup> année

**La chronique  
d'une francophone  
à Berne**

*page 5*

**Critiques autour du  
nouveau règlement  
de stationnement**

*page 6*

**Pourquoi on aime  
vivre à Berne**

*page 8*

## CATHÉDRALE OU COLLÉGIALE ?

*pages 2-3*



Photo : © Christine Werlé



Christine Werlé

# LE « MÜNSTER » DE BERNE : UN PROBLÈME DE TRADUCTION

**Depuis plus de quarante ans, une polémique anime les discussions de la communauté francophone de Berne : le Münster est-il une collégiale ou une cathédrale ? Comme aucune décision officielle n'a été rendue, la question n'a jamais été résolue. Et s'il s'agissait en fait d'une abbaye ?**

La controverse a éclaté au début des années 1980, si l'on en croit les archives du *Courrier de Berne* : comment traduire en français le mot « Münster » ? Par « collégiale » ou par « cathédrale » ? Aucune décision officielle n'ayant été prise jusqu'ici, les deux traductions sont utilisées. Lassé par la correspondance de lecteurs qui proposaient à tour de rôle soit « collégiale », soit « cathédrale », feu le rédacteur en chef Ernest Wüthrich avait finalement opté pour « collégiale » dans les articles de notre mensuel. Mais, en 1992, une étude de Berchtold Weber, destinée à la Bourgeoisie de Berne, est arrivée à la conclusion qu'il fallait dorénavant utiliser le mot « cathédrale ».

Pour étayer sa thèse, ce professeur de mathématiques et d'informatique féru d'histoire, s'appuie sur plusieurs arguments : le premier est que les dictionnaires Larousse, Langenscheidt et Mozin traduisent « Münster » par « cathédrale ». Ensuite, même si, d'après le droit canon, le mot « cathédrale » ne s'applique qu'à un évêché, le Münster n'a pas à se conformer aux prescriptions catholiques, n'étant pas concerné. Autre argument : le mot « collégiale » appliqué à l'Église évangélique réformée est une référence à l'histoire et ne rend pas compte de son état actuel : un temple. Jusqu'en 1485, le Münster est une église paroissiale consacrée à saint Vincent de Saragosse, dont le service est assuré par l'Ordre Teutonique (der Deutsche Orden).

## L'équivalent d'une ville épiscopale

Le 19 octobre 1484, le pape charge l'évêque de Lausanne de détacher cette paroisse de l'Ordre Teutonique et d'en faire une collégiale laïque, ce qu'elle demeure jusqu'à la Réforme en 1528. En 1485, les chanoines de saint Vincent succèdent aux chevaliers teutoniques et établissent un monastère au Münster. Comme Berne se

trouvait sur la rive gauche de l'Aar, sur le territoire de l'ancien diocèse de Lausanne (la rive droite de l'Aar appartenait alors au diocèse de Constance), la liturgie du diocèse de Lausanne fut introduite.

Bien que n'abritant aucun évêque, la ville de Berne possédait les mêmes avantages qu'une ville épiscopale, le responsable de la collégiale ayant reçu les ornements pontificaux, selon Berchtold Weber. De plus, on employait déjà le mot « Münster » (qui vient du latin « monastérien » qui signifie monastère) pour désigner l'église. Après la Réforme, le doyen du Münster occupait les mêmes fonctions qu'un évêque : charges d'instituteur, consécration des pasteurs et présidence du Tribunal de la Cour suprême ecclésiastique. Berne n'a pas placé un évêque à la tête de l'Église nationale, comme le conseillait Luther. Pourtant, le pouvoir du doyen du Münster était très étendu, le Münster étant l'église principale de la Suisse réformée.

## La décision du propriétaire

Après les négociations avec la Cour de France concernant les guerres de Bourgogne (1474 à 1477), Berne s'est mise au français, rappelle encore Berchtold Weber dans son étude. La traduction du mot « Berner Münster » est donc une question ancienne. Une traduction actuelle doit se mesurer à celle qui avait été proposée à cette époque. L'architecte Carl von Sinner publia en 1790 un plan de la ville de Berne dans lequel il désignait la « Grosse Kirche » ou bien « Münster » par l'expression « Église cathédrale Saint-Vincent ». On croit qu'il a suivi en cela l'usage de cette époque, voulant seulement rendre compte des noms des rues et des bâtiments qui existaient déjà et non pour faire un nouveau plan. De nombreuses preuves attestent qu'au XIX<sup>e</sup>, le Münster était appelé « cathédrale ». Au cours des années 1860, la Municipalité a

fixé l'usage en traduisant « Münsterplatz » et « Kirchgasse » (la Münstergasse depuis 1967) par « Place de la cathédrale » et « rue de la cathédrale ».

Vers 1880, l'intérêt porté à l'histoire de l'art se développe. Voulant se référer à l'usage catholique selon lequel une église réformée doit prendre le nom qu'elle portait avant la Réforme, on a traduit « Münster » par « collégiale ».

Enfin, toujours selon Berchtold Weber, seul, le propriétaire du bâtiment est en droit de déterminer quelle sera la traduction définitive. Le Conseil paroissial du Münster a confirmé en 1993 vouloir conserver le mot « cathédrale » dans la traduction de « Berner Münster ». Sa position est motivée par les arguments suivants : le Conseil suit l'usage de la langue du XVIII<sup>e</sup> siècle ; le mot « cathédrale » est la traduction littérale de « Münster » ; Berne a eu un prévôt capitulaire exerçant tous les pouvoirs épiscopaux ; le doyen qui travaillait à l'église de Berne avait toutes les fonctions d'un évêque.

## Un terme trompeur

Bernd Nicolai, professeur émérite à l'Institut d'histoire de l'art de l'Université de Berne, n'est pas de cet avis. « Le Münster de Berne était à la fois une église collégiale (Stiftskirche) et une église paroissiale, retrace-t-il. « Münster » est un terme historique utilisé en général pour les églises du sud de l'Allemagne, en Alsace et en Suisse alémanique, c'est-à-dire dans l'espace germanophone. Il vient du latin « monasterium » (monastère), mais fait référence aux églises de ville, qu'il s'agisse de cathédrales, d'églises paroissiales ou collégiales (Berner, Basler, Strasbourg, Freiburger Münster). »

Pour le spécialiste, le terme « cathédrale » est assez trompeur car Berne n'a jamais été le siège d'un évêque. « Le Münster

## IMPRESSUM

**Courrier  
de Berne**  
Le magazine des francophones

Organe de l'Association romande et francophone de Berne et environs et périodique d'information

www.arb-cdb.ch

Prochaine parution : mercredi 15 mars 2023

### Administration et annonces :

Jean-Philippe Amstein  
Association romande et francophone de Berne et environs, 3000 Berne  
admin@courrierdeberne.ch, annonces@courrierdeberne.ch  
T 079 247 72 56

### Dernier délai de commande d'annonces :

vendredi 17 février 2023

### Mise en page :

André Hiltbrunner, graphiste, dessinateur, Berne  
hiltbrunner.grafik@gmail.com

### Rédaction\* :

Christine Werlé, Roland Kallmann, Valérie Valkanap  
Nicolas Steinmann, Sid Ahmed Hammouche  
Illustration : Anne Renaud  
christine.werle@courrierdeberne.ch

\* Les articles n'engagent que la responsabilité de leurs auteurs.

### Dernier délai de rédaction :

mardi 21 février 2023

### Impression et expédition :

rubmedia AG, Seftigenstrasse 310, CH-3084 Wabern  
ISSN: 1422-5689

Abonnement annuel: CHF 40.00, Etranger CHF 45.00



Photo: © Christine Werlé

de Berne était sous la responsabilité de l'évêque de Lausanne. Dans cet esprit, nous avons également utilisé le terme « collégiale » dans la version française du nouveau guide de la Société d'histoire de l'art en Suisse (SHAS). L'Aar formait également une frontière entre les évêchés de Lausanne et de Constance. »

### Une nouvelle définition

Felix Gerber, sacristain et responsable du Münster, propose une variante. En préambule, il rappelle que lors de la fondation de Berne vers 1190, la ville appartenait ecclésiastiquement à la paroisse de Köniz, une commanderie de l'Ordre Teutonique. En 1276, Berne devint une commanderie de l'Ordre Teutonique. Ce dernier nommait le curé de la ville à l'église de la ville, dédiée à saint Vincent, et réglait le service selon la liturgie de l'ordre.

« Étant donné que le Münster de Berne n'a jamais été le siège d'un évêque, c'est-à-dire jamais une cathédrale (terme utilisé dans les régions de langue latine) ou un dôme (terme utilisé dans les régions de langue allemande), mais appartenait à l'Église de Köniz et donc à l'Ordre Teutonique avec sa structure de type monastère jusqu'au XV<sup>e</sup> siècle, le terme « Klosterkirche » (église du monastère ou abbaye) n'est pas tout à fait faux », écrivait Felix Gerber.

### Des siècles de construction

La première pierre fut posée en mars 1421 et la dernière, placée à 100 mètres de hauteur, plus de quatre siècles plus tard, le 25 novembre 1893. C'est ainsi que fut achevé l'édifice le plus marquant et le plus riche de l'histoire de Berne et une des plus remarquables églises du gothique tardif.

## EDITO

# Tapis bleu pour une Croix-Rouge



Christine Werlé  
rédactrice en chef

La Croix-Rouge suisse (CRS), dont le siège social est à Berne, à la Rainmattstrasse précisément, traverse une période de turbulences. Son directeur, Markus Mader, a été démis de ses fonctions à la fin de l'année dernière « à cause de divergences internes et de questions de confiance ». Une mise à l'écart surprenante quand on pense qu'il assumait la responsabilité de la plus ancienne organisation humanitaire de Suisse depuis 2008. Un bail.

Dans la foulée, quatre des dix membres du comité directeur ont démissionné avec effet immédiat. Ces derniers ne cautionneraient pas le départ de Markus Mader, actuellement en congé maladie. Mais difficile d'en savoir plus. La presse alémanique évoque un mécontentement des sections cantonales de la CRS, qui n'apprécieraient pas la centralisation du pouvoir à Berne.

Lorsque l'on passe devant le bâtiment de la Croix-Rouge à la Rainmattstrasse, à quelques pas de l'ambassade américaine, dans le calme apparent du quartier, rien ne transparait de cette crise interne. Des lueurs bleutées attirent toutefois le regard. En s'approchant, on s'aperçoit qu'il s'agit en fait de petites billes bleues, déposées par milliers devant la façade, tel un tapis de verre, brillant au soleil.

Est-ce un dispositif astucieux pour empêcher les voleurs de pénétrer par les fenêtres du rez-de-chaussée ? Pas du tout. D'après le porte-parole de la CRS, Raymond Ruch, les petites billes bleues représentent un élément décoratif du jardin, réalisé lors de la rénovation du bâtiment en 2015-2017 dans le but d'une part de valoriser l'espace vert et d'autre part de minimiser les coûts d'entretien. Les architectes paysagistes chargés du projet l'ont intitulé « Jardin de la Mer », car il symbolise la mer qui relie les continents, profonde et silencieuse, à l'image du travail de la Croix-Rouge. Pour les collaborateurs à l'interne, l'installation incarne plutôt un bras de l'Aar. L'art étant une représentation du réel, difficile de ne pas y voir aujourd'hui l'évocation d'une organisation qui tangue en pleine tempête.



Photo: © Christine Werlé

## CULTURE



# « Roman d'hôtel » – Séance de dédicace chez Payot

Paru fin novembre 2022 aux Éditions Montsalvens (Montreux/Bulle), *Roman d'hôtel* est une fiction écrite par le directeur d'un hôtel 4 étoiles des bords du Léman, qui dépeint la vie des clients nombreux et variés d'un grand établissement. Le livre se veut romanesque, documentaire, drôle et parfois plus sérieux.

Son auteur, José Seydoux, Fribourgeois établi à Yverdon-les-Bains (VD), aura le plaisir de dédicacer son ouvrage le **samedi 18 février**, de 11h00 à 12h00, à la nouvelle librairie Payot de Berne.



## 1983-2023 : Berne Accueil fête ses 40 ans

Le Cercle d'Accueil des Français a été fondé en 1983. Spécifiquement réservé aux Français(es) arrivant à Berne, il répondait au besoin d'intégration en apportant une aide et des connaissances du terrain par des conseils pratiques et concrets.

Depuis son affiliation à la Fédération internationale des Accueils français et francophones d'expatriés (FIAFE), le Cercle d'Accueil des Français renommé Berne Accueil a progressivement étendu sa portée et sa vision. Berne Accueil regroupe aujourd'hui 150 familles d'une vingtaine de pays différents parlant une dizaine de langues. Le français reste la langue de compréhension mutuelle autour de laquelle se regroupe une incroyable richesse interculturelle. Les membres se rencontrent régulièrement dans une ambiance amicale et conviviale à l'occasion d'activités linguistiques, culturelles, artistiques, sportives, gastronomiques et participent plusieurs fois dans l'année à des découvertes de lieux ou d'expériences impossibles à réaliser de façon individuelle.

Particularité de Berne Accueil, dont la mission originelle est l'accueil des expatriés, la grande majorité des adhérents est établie de longue date dans la ville fédérale ou sa région. Au fil du temps, les membres ont créé de solides amitiés entre eux et restent volontiers actifs au sein de l'association. Certains de ses membres

sont engagés bénévolement depuis plus de 30 ans et forcent l'admiration. Pour les Français(es), francophones et francophiles nouvellement arrivés, Berne Accueil honore toujours sa mission d'accueil, les guide avec bienveillance et les conseille amicalement pour mieux trouver leur place et leurs repères à Berne.

Dans un monde de plus en plus replié sur lui-même, Berne Accueil à contre-courant continue grâce à l'extraordinaire générosité de ses bénévoles à porter haut ses valeurs humaines, point de départ du bonheur et d'un mieux vivre ensemble.

40 ans après sa création, Berne Accueil avec l'élan du cœur reste toujours aussi dynamique, pertinente et utile à la communauté francophone de Berne et ses nouveaux arrivants.

Bénédicte de Lacheisserie  
Présidente de Berne Accueil

info@berneaccueil.ch  
[www.berneaccueil.ch](http://www.berneaccueil.ch)

### ANNONCE

#### Tarot Intuitif

Consultations  
Workshops & Cours

079 874 22 83  
[www.k13.ooo](http://www.k13.ooo)

### CARNET D'ADRESSES

#### AMICALES

**\*A<sup>3</sup> EPFL Alumni BE-FR-NE-JU**  
(Association des diplômés de l'EPFL)  
Tarik Kopic, T 031 335 20 00 (bu)  
tarik.kopic@a3.epfl.ch

**Association romande et francophone de Berne et environs**  
Jean-Philippe Amstein, T 031 829 32 05  
president@arb-cdb.ch

**\*Patrie vaudoise de Berne**  
Georges A. Ray, T 031 952 60 81  
ge.ray@bluewin.ch

**\*Société fribourgeoise de Berne**  
Michel Schwob, T 031 911 49 00  
michel.schwob@bluewin.ch

**\*Société des Neuchâtelois à Berne**  
Hervé Huguenin, T 079 518 78 78  
herve.huguenin@gmail.com

#### CULTURE & LOISIRS

**\*\*Aarethéâtre**  
Théâtre francophone amateur  
Marie-Claude Reber  
T 031 911 48 40  
[www.aaretheatre.ch](http://www.aaretheatre.ch)

**Alliance française de Berne**  
berne@alliancefrancaise.ch  
Site internet : afberne.ch

**\*Association des amis des orgues de l'église de la Ste-Trinité de Berne**  
[www.musik-dreifaltigkeit.ch](http://www.musik-dreifaltigkeit.ch);  
Vereinigung der Orgelfreunde der Dreifaltigkeitskirche Bern, 3000 Bern

**Berne Accueil**  
Activités, rencontres et conférences en français, [www.berneaccueil.ch](http://www.berneaccueil.ch)

**\*Club de randonnée et de ski de fond de Berne (CRF)**  
Jean-François Perrochet, T 031 971 97 74  
crfberne.ch

**Groupe romand Ostermundigen (jass et loisirs)**  
Fabienne Gerber, 031 301 57 79  
fabienne.gerber@bluewin.ch

#### ÉCOLES & FORMATION CONTINUE

**Crèche pop e poppa les gardénias**  
Jupiterstrasse 45, 3015 Berne  
T 031 941 23 23  
[www.popepoppa.ch](http://www.popepoppa.ch)

**Ecole Française Internationale de Berne**  
Jubiläumsstrasse 93-95, 3005 Berne  
T 031 376 17 57, secretariat@efib.ch

**Société de l'École de langue française (SELF)**  
Christine Lucas, T 031 941 02 66

**\*Université des Aînés de langue française de Berne (UNAB)**  
Eric Lauper, T 079 334 43 38  
eric.lauper@bluewin.ch

#### RELIGION & CHŒURS

**\*Chœur de l'Église française de Berne**  
Bénédicte Loup  
loup.benedicte@gmail.com  
[www.cefb.ch](http://www.cefb.ch)

**Chœur St-Grégoire**  
Serge Pillonel, T 031 961 47 70

**Eglise évangélique libre française**  
eelb.ch, T 031 974 07 10

**\*Eglise française réformée de Berne**  
T 031 312 39 36  
(ma 13-15h, me 9-12h et 13-15h)  
T 076 564 31 26 location CAP  
(mail: [reservations@egliserfberne.ch](mailto:reservations@egliserfberne.ch))  
secretariat@egliserfberne.ch  
[www.egliserfberne.ch](http://www.egliserfberne.ch)

**Groupe adventiste francophone de Berne**  
Marie-Ange Bouvier, T 031 932 07 91

**Paroisse catholique de langue française de Berne et environs**  
Rainmattstrasse 20, 3011 Berne  
T 031 381 34 16  
[www.kathbern.ch/berne](http://www.kathbern.ch/berne)

#### POLITIQUE & DIVERS

**\*sous la loupe**  
*anc. Fichier français de Berne*  
Elisabeth Kleiner  
T 031 901 12 66  
[www.souslaloupe.ch](http://www.souslaloupe.ch)

**\*Groupe Libéral-Radical romand de Berne et environs**  
Présidente: Valérie Bourdin-Karlen  
valerie@karlen-bourdin.ch  
T 031 312 76 76

**Helvetia Latina**  
Mireille Thévenaz, membre du comité,  
T 078 615 35 25,  
[info@helvetica-latina.ch](mailto:info@helvetica-latina.ch)  
[www.helvetia-latina.ch](http://www.helvetia-latina.ch)



Valérie Valkanap

## DEUX ÉTRANGÈRES À LA GARE DE BERNE

C'est un soir de la semaine précédant Noël. J'attends ma sœur livrée sans défense depuis le matin aux réseaux ferroviaires français. Avec les épisodes gilets jaunes, grèves des transports, Covid, canicule et renouvellement des débrayages dans les chemins de fer à l'approche des fêtes, voilà presque trois ans que nous ne nous sommes revues.

Je lui ai donné rendez-vous sous le grand tableau des affichages et scrute les femmes à cheveux gris tirant derrière elles un caddy, chaque fois soulagée que non, ce ne soit pas elle, la petite vieille rabougrie. Je repère les amoureux (j'ai un flair pour ça). Leurs retrouvailles me mettent le cœur en fête, c'est mon côté fleur bleue. Las, dix minutes ont passé et je ne la vois toujours pas arriver. Rien à faire pour la joindre par téléphone. Enfin je reçois un message, elle m'attend au KFC. KFC pour Köniz Football Club? Une rapide recherche Internet me renseigne : une enseigne de sandwiches et wraps au poulet, à la Welle 7. Depuis que cette sortie-là existe et malgré mes mises en garde, mes visiteurs la prennent systématiquement. Je sors de la gare et longe l'imposant bâtiment de la Maison des générations en direction de la Schanzenstrasse. Enfin, je retrouve ma sœur qui s'est engouffrée dans la gare postale, devant un Coop dont j'ignorais l'existence. Embrassades. « T'as où la voiture ? » Bonne question. Com-

ment retourner à mon véhicule sans nous taper le long détour de l'aller ? L'orientation et moi ça fait deux, mais il doit bien y avoir un moyen plus direct de rejoindre la gare ferroviaire. J'avise un chauffeur qui fume tranquillement devant son bus. Je l'aborde poliment en lui expliquant que nous sommes perdues. Le type me regarde froidement et me lance : « Vous savez pas lire ? » Je le scrute, ébahie, découvrant sur son visage un air supérieur et mauvais. « C'est interdit de circuler ici, y a des panneaux partout qui le rappellent », finit-il par cracher. De quoi parle-t-il ? Je regarde autour de moi. Effectivement, pas un seul piéton. Mais comment est-il possible d'interdire aux gens de circuler ici, c'est pourtant bien le départ des cars postaux, non ? À moins que ce soit juste le dépôt ? Un frisson d'angoisse m'étreint, mes repères basculent, un sentiment d'impuissance m'envahit. Mais on n'est pas d'ici, vous ne pouvez pas nous aider, non ? Alors il dit que si, bien sûr, il va nous tirer de là, il va appeler la po-

lice à laquelle on expliquera notre cas ! Je saisis ma sœur par le bras et m'éloigne à grands pas. Ce type est gravement dérangé ou alors il n'aime pas les étrangers. À quelques pas de là, je tombe sur un autre employé. Il a les yeux en amande, le regard espiègle, le sourire enchanteur. Je réitère ma demande. Ah facile, qu'il me dit avec un petit accent charmant, italien ou croate. Tout en lui emboîtant le pas, je raconte la réaction de mon premier interlocuteur. « C'est Noël, les gens sont un peu sur les dents, ne lui en veuillez pas ! » remarque-t-il, débonnaire. Une cinquantaine de pas à peine suffit à ce que nous nous retrouvions à l'endroit même où ma voiture nous attend, sans même avoir dû plonger dans les entrailles de la gare. Je le remercie, ravie de ce tour de passe-passe. Mais je ne comprends toujours pas les menaces de l'autre détraqué. Ah, m'explique-t-il, il a dû croire que vous vous étiez garée sur le parking postal le temps d'accompagner votre sœur à son train, ce qui, effectivement, est interdit.

### BRÈVES



Roland Kallmann

#### MAGAZINE BON À SAVOIR

Le magazine *Bon à savoir* – La Référence conso paraît 11 fois par an depuis 1997. C'est l'organe suisse spécialisé dans l'information et la défense des consommateurs. En 2020 il tirait à 100'000 exemplaires et son lectorat s'élevait à 417'000 lecteurs.

**Abonnement :** 46,50 CHF (un an) ou 88 CHF (deux ans). Vente au numéro 6 CHF (en kiosque). Commande: Editions Plus Sàrl, CP 240, 1001 Lausanne. T 021 310 01 37, courriel [abo@bonasavoir.ch](mailto:abo@bonasavoir.ch), [www.bonasavoir.ch](http://www.bonasavoir.ch).

Extraits du **sommaire** du n° 1 janvier 2023:

- Face à l'inflation: les économies possibles et les aides à disposition;
- Les arnaques qui vous ont le plus ciblé en 2022;
- test comparatif sur les purées de pommes de terre en poudre analysant 14 produits (avec des résultats surprenants: 7 très bons, 6 satisfaisants et 1 mauvais [sic!]);
- Comment surfer en illimité sans se ruiner;
- Liste des guides disponibles;
- Comment contacter *Bon à savoir* de manière sûre et anonyme pour transmettre des informations sensibles; etc.

L'espace **Enquête** est une première en Suisse. Il est utilisé par *Bon à savoir* et son pendant alémanique *K-Tipp*.



#### ECHO MAGAZINE

*L'Echo Magazine* est l'hebdomadaire suisse francophone chrétien et culturel pour la famille. Depuis 1930 il apporte une information de qualité et variée: Chaque numéro comporte 48 pages. Les rubriques principales sont: *Actualité, Société, Grand Reportage* (6 pages), *Culture, Religion, et Vie pratique*. Le grand reportage nous fait découvrir, chaque semaine, une partie inconnue de notre planète.



Numéro 4 de l'Echo Magazine paru le 26 janvier 2023: Le grand reportage est consacré aux incunables de Fribourg, un trésor sans pareil!

**Abonnement :** 1 an 197 CHF. Condition spéciale (valable jusqu'au 28 fév. 2023) pour chaque nouvel abonnement expédié en Suisse: 150 CHF (pour la 1<sup>re</sup> année). [www.echomagazine/abonnement](http://www.echomagazine/abonnement)

**Abonnement découverte pour 1 mois gratuit:** [www.echomagazine/abonnement/essayer-l-echo](http://www.echomagazine/abonnement/essayer-l-echo)  
Contact: T 022 593 03 41 ou 022 593 03 44, courriel [abo@echomagazine.ch](mailto:abo@echomagazine.ch), Echo Magazine, Route de Meyrin 12, 1202 Genève.



Christine Werlé

Le Conseil municipal de la ville de Berne entend introduire un nouveau règlement sur le stationnement dans la partie basse de la vieille ville. Il implique notamment la suppression des permis de stationnement pour les résidents, ce qui a suscité une levée de boucliers. De son côté, Karl Vogel, responsable de la planification du trafic pour la ville de Berne, justifie la décision de la municipalité.

## « LES VOITURES GARÉES PRENNENT ACTUELLEMENT TROP DE PLACE DANS LA VIEILLE VILLE »

*Qu'est-ce qui va changer avec ce nouveau règlement de stationnement dans la partie basse de la vieille ville ?*

La mesure principale consiste à déplacer les places de parc des résidents dans le

parking du Rathaus. Cela va désencombrer les rues des voitures garées, qui sont généralement perçues comme une nuisance. Concrètement, les cartes de stationnement de 48 heures pour les riverains seront supprimées. En remplacement, les résidents auront accès à des places de parc à prix réduit dans le parking du Rathaus. Le paquet de mesures comprend également des dispositions transitoires supplémentaires. Celles-ci prévoient que les familles avec des enfants de moins de 7 ans et les commerçants ayant un siège d'activité et une résidence dans la partie basse de la vieille ville puissent, s'ils le souhaitent, obtenir la carte de stationnement de 48 heures pour riverains pendant une période transitoire de trois ans. Cela devrait permettre aux personnes concernées de s'adapter à la nouvelle situation. Alternativement, les résidents seront toujours libres de louer une place de parc privée, d'acheter une carte de stationnement dans une zone adjacente ou de continuer à utiliser les places de stationnement publiques existantes et payantes. Par exemple, parker en haut du pont du Nydegg sera toujours autorisé pendant la nuit.

### Que va-t-il se passer avec les parkings pour les motos et les vélos ?

Le stationnement des motos ne sera que légèrement modifié. Les quatre places de parc à l'entrée de la Gerechtigkeitsgasse seront converties en places de parc pour vélos et les huit places de parc près de la cathédrale seront déplacées vers la Münstergasse avec augmentation ou création de places de stationnement pour vélos dans la Rathausgasse, la Kramgasse, la Gerechtigkeitsgasse, la Postgasse, la Herrengasse, la Münstergasse et la Junkerngasse. De plus, le parking pour vélos sera agrandi dans la petite cour à l'est de l'Erlacherhof.

### Pourquoi avoir décidé de désencombrer les rues du trafic en stationnement ?

Les règles qui définissaient jusqu'à présent qui pouvait se garer, quand, où et pendant combien de temps étaient très compliquées. Ces règles seront simplifiées et uniformisées. De plus, les voitures garées prennent actuellement trop de place dans la vieille ville. Le nouveau règlement vise à simplifier la manutention des marchandises pour les commerces en particulier. Il a été élaboré en collaboration avec



Karl Vogel, © Photo: DR

les associations professionnelles et de quartier de la vieille ville et a été approuvé par le Parlement de la ville.

### Le projet suscite toutefois de vives critiques. Plusieurs plaintes ont été déposées...

Nous avons effectivement reçu plusieurs plaintes. La ville de Berne ne tient pas à commenter leur contenu. Le processus suit désormais la voie légale habituelle.

### Ces plaintes vont retarder la mise en œuvre du nouveau règlement. Jusqu'à quand ?

L'introduction est retardée jusqu'à ce que les plaintes aient été traitées. Le temps que cela prendra ne peut être estimé. Le lancement était initialement prévu pour avril 2023.

### La partie basse de la vieille ville va devenir en quelque sorte une zone de rencontre. Est-ce qu'à l'avenir la partie haute subira le même sort ?

La situation est différente dans la partie haute de la vieille ville. Le trafic des trams à lui seul ne permet pas de la transformer en une vaste zone de rencontre, à savoir une zone où la vitesse est limitée à 20 km/h, où les piétons ont la priorité, et où le stationnement est uniquement autorisé dans les zones délimitées. Pour les piétons, cependant, la situation est relativement bonne, car l'accès aux voitures et aux camions de livraison n'est en grande partie autorisé qu'à des fins de manutention des marchandises. Cela signifie notamment que le problème des ruelles encombrées par des véhicules garés n'existe pas ici. Néanmoins, il y a également dans la partie haute de la vieille ville un potentiel d'amélioration pour un régime de circulation uniformisé et mieux compréhensible.

## FORMATION



UNAB

Université des Aînés de langue française de Berne

www.unab.unibe.ch



### LES CONFÉRENCES DE L'UNAB

ascaro: Auditorium fondation ascario, Belpstrasse 37, Berne  
Contact: Secrétariat UNAB 079 334 43 38

JEUDI 16 FÉVRIER 2023, 14h15

ascaro

Mme Marine BOREL

Dre en linguistique française

**Voyage linguistique en Suisse romande: à la découverte des patois et du français régional**

JEUDI 23 FÉVRIER 2023, 14h15

ascaro

M. Patrick LABARTHE

Professeur émérite de littérature française de l'Université de Zurich

**Baudelaire et le fait divers**

JEUDI 2 MARS 2023, 14h15

ascaro

M. Pierre CLEITMAN

Comédien, musicien et conférencier, Paris

**L'humour du rôle est-il toujours en retard ?**

JEUDIS 9 et 16 MARS 2022, 14h15

ascaro

M. René SPALIGER

Musicien, chef d'orchestre et conférencier

**La musique maçonnique de Wolfgang Amadeus Mozart**

### LES SÉMINAIRES DE L'UNAB

Université: Université de Berne, Hochschulstrasse 4, Berne  
Contact: Secrétariat UNAB 079 334 43 38

MARDIS 7 et 14 MARS 2023, 14h15

Université

Séminaire en deux volets de

Mme Liselotte GOLLO

Historienne de l'art

**Femmes artistes au XIX<sup>e</sup> siècle, portraits et défis...**

Prix: CHF 100 (Membres UNAB: CHF 80)

Information et inscription: www.unab.unibe.ch > Activités > Séminaires

MARDIS 18, 25 AVRIL et 2 MAI 2023, 14h15

Université

Séminaire en trois volets de

M. René SPALINGER

Musicien, chef d'orchestre et conférencier

**Quelques aspects de la musique de chambre**

Prix: CHF 125 (Membres UNAB: CHF 110)

Information et inscription: www.unab.unibe.ch > Activités > Séminaires

## LA JUSTICE RENDUE AUX MINORITÉS LINGUISTIQUES

Si le canton de Berne est bilingue, son chef-lieu demeure un territoire germanophone. Néanmoins, des personnalités, des entreprises, des associations et des institutions s'engagent pour le bilinguisme à Berne. C'est le cas de l'Office fédéral de la justice (OFJ), qui a reçu pour la deuxième fois le label du plurilinguisme décerné par le Forum du bilinguisme.



Christine Werlé  
rédactrice en chef

On a entendu dire que le Département fédéral de justice et police (DFJP) était le moins plurilingue des départements fédéraux... Difficile d'en juger à brûle-pourpoint. Ce qui est sûr en revanche, c'est que l'un de ses offices fait exception : l'Office fédéral de la justice (OFJ), a une nouvelle fois été distingué pour sa promotion des langues. Six ans après sa première certification, la fondation biennoise Forum du bilinguisme lui a décerné en novembre 2022, pour la deuxième fois, le label du plurilinguisme. Pour obtenir ce label, l'OFJ devait remplir plusieurs critères. « Le processus de certification comprend quatre axes principaux d'analyse : critères de visibilité et de communication vers l'extérieur, composition et compétences linguistiques du personnel selon l'OLang (*ndlr: l'ordonnance sur les langues nationales*), qualité de la communication à l'intérieur de l'Office et appréciation globale du plurilinguisme pratiqué par l'Office », détaille Raphael Frei, porte-parole de l'OFJ.

Cette procédure d'examen a permis de démontrer que les collaborateur(trice)s répondaient avec compétence dans les trois langues officielles aux questions des autorités et du public, et que leurs connaissances en allemand et en français étaient élevées. Pour bien comprendre de quoi il retourne, il faut savoir que l'Office fédéral de la justice, composé principalement de juristes, est à majorité germanophone. À l'interne, la répartition des langues se présente comme suit : 72% des employés parlent allemand, 24% le français, 4% l'italien et 0,3% le romanche.

### La culture du plurilinguisme

Le plurilinguisme fait partie intégrante de la culture de l'OFJ depuis plusieurs années déjà. « Le premier label du plurilinguisme a été décerné à l'OFJ en 2016 et a marqué l'engagement de la direction de l'Office envers l'établissement d'une culture plurilingue véritablement vécue », relate Raphael Frei. Pour preuve de ce plurilinguisme vécu : chaque collaborateur(trice) peut parler dans sa langue. « Le principe du chacun sa langue se pratique bien entre germanophones et francophones, les italophones préfèrent toutefois souvent parler l'une ou l'autre de ces deux langues afin d'être certains d'être compris », explique Raphael Frei.

Toutefois, les compétences en italien se sont améliorées depuis la première cer-

tification. L'OFJ dispose en effet d'un programme d'apprentissage et de perfectionnement spécifique pour améliorer les connaissances linguistiques en italien en vue d'une meilleure intercompréhension et afin de répondre aux exigences de l'OLang en matière de compétences linguistiques par fonction. « Nous organisons depuis 2014 des cours in-house » en italien, dans différents niveaux. Raphael Frei précise que des cours sont aussi organisés dans d'autres langues ». De plus, des « pause pranzo italofone », des rencontres informelles parrainées par une personne italophone, ont lieu une fois par mois à la pause de midi pour converser en italien.

### Mesures de promotion des langues

Pour promouvoir le plurilinguisme, l'OFJ a mis en place d'autres mesures: le recrutement de collaborateur(trice)s de toutes les communautés linguistiques selon le principe « à qualifications égales, engagement d'une personne d'une minorité linguistique » ; un positionnement plurilingue clair envers ses différents publics cibles; une vive attention portée sur les langues permettant le respect de l'identité linguistique des collaborateur(trice)s ; la qualité des traductions dans les trois langues officielles ; la rencontre annuelle du directeur de l'office avec les collaborateur(trice)s francophones et italophones pour leur permettre de faire part de difficultés rencontrées au travail ; la rédaction d'une Newsletter mélangeant les trois langues officielles; des actions lors des journées du plurilinguisme de la Confédération ; la création d'un comité pour la promotion du plurilinguisme chargé de discuter des mesures à prendre et des actions pour la promotion du plurilinguisme; la création d'un logo « Ceci n'est pas ma langue maternelle », destiné à l'usage interne, dans les courriels pour celles et ceux qui voudraient pratiquer une autre langue.

L'Office fédéral de la justice a par ailleurs un poste à 20% en charge du plurilinguisme, partagé entre les ressources humaines de l'Office et la Déléguée au plurilinguisme de l'Office.

### L'accès aux postes de cadres

Grâce à toutes ces mesures, l'accès aux postes de cadres à des collaborateur(trice)s issus des minorités linguistiques est-il également favorisé ? « Oui, répond le porte-parole de l'OFJ, pour autant qu'ils remplissent les critères des postes. » Concrètement, au



Photo: © Christine Werlé

niveau de la hiérarchie, il y a 42 chefs et suppléants parlant allemand (64,6%), 19 parlant français (29,3%), 3 italien (4,6%) et 1 romanche (1,5%) (État au 31.12.2022).

Consultez l'agenda  
francophone sur [arb-cdb.ch](http://arb-cdb.ch)

### LA CASE



Anne Renaud





Sid Ahmed Hammouche

## Elle veut faire découvrir aux jeunes lecteurs la politique fédérale

C'est une histoire pour enfants, qui se déroule au cœur du Palais fédéral. Valentine Zuber raconte, avec une langue subtile et sublime, la Berne fédérale. Magnifiquement illustré par Pierre Schilling, le roman « Les souris du Palais fédéral » (Édition Œuvre Suisse des Lectures pour la Jeunesse) se plonge dans la politique suisse. Le récit nous invite à suivre les pérégrinations de l'écolière Mélisse, qui visite le « Bundeshaus » à Berne avec sa classe et sa souris domestique Lune.



Valentine Zuber, Photo : DR

Illustration : Pierre Schilling/ Édition Œuvre Suisse des Lectures pour la Jeunesse.



**Votre roman, « Les souris du Palais fédéral », invite petits et grands à découvrir ce haut lieu du pouvoir et à plonger dans les arcanes de la politique suisse. Comment est née l'idée de ce récit ? Et pourquoi ?** J'ai écrit cette histoire pour mes enfants. Leur père et moi, nous sommes passionnés de politique fédérale. Nous avons tous deux, par le passé, travaillé en tant que correspondants parlementaires à Berne - lui pour des médias alémaniques, moi pour des quotidiens romands. Je souhaitais expliquer à mes enfants le système politique suisse, à quoi sert le Parlement fédéral, ce que sont les droits populaires. Je n'ai pas trouvé ce que je cherchais, alors j'ai décidé d'écrire un petit ouvrage d'éducation citoyenne.

**L'année 2023 sera marquée par les votations fédérales.**

**Votre livre est utile pour saisir les enjeux de la politique fédérale...**

**Je le conseille aux jeunes candidats à l'assaut de Berne...**

Merci ! C'est vrai que je l'ai écrit pour les plus jeunes, mais plusieurs adultes m'ont dit qu'ils se l'étaient procuré pour mettre à jour leurs connaissances du système suisse.

**Dans votre récit, Mélisse emmène sa souris Lune au Palais fédéral. Une souris qui s'échappe. Et c'est le début de l'aventure de Mélisse, qui découvre la Berne fédérale. C'est une manière originale pour raconter les subtilités du système politique suisse aux enfants et aux parents ?**

Je voulais faire découvrir aux jeunes lecteurs ce monde a priori un peu lourd de la politique fédérale. Lorsque sa souris Lune s'échappe, Mélisse est plongée dans une sorte de rêve où les parlementaires sont transformés en souris. Revenue de sa surprise, elle se met à suivre les débats au National.

**Votre ouvrage est illustré par Pierre Schilling. Une image montre des souris qui siègent au Conseil national. Quelle est la symbolique ?**

Je n'aurais pu rêver mieux que les illustrations de Pierre Schilling pour accompagner le texte ! C'est exactement comme cela que j'imaginai la salle du Conseil national remplie de souris. Je ne sais pas vraiment pourquoi j'ai choisi des souris. Adolescente, j'avais un rat.

**Vous êtes une ancienne correspondante pour différents médias romands à Berne, vous avez travaillé au cœur de l'administration fédérale, vous connaissez la politique fédérale, son centre du pouvoir, ses hauts et ses bas... un monde de souris ou de dinosaures, selon vous ?**

Les deux ! C'est un tout petit monde, en tout cas, de politiciens, fonctionnaires, journalistes, lobbyistes... J'aime beaucoup observer les politiciens. J'ai adoré couvrir l'actualité fédérale, et j'aime toujours autant suivre le travail des journalistes correspondants à Berne.

**Pensez-vous que la Berne fédérale n'arrive plus à séduire comme avant ?**

Je pense qu'elle séduit encore. Lorsque j'ai travaillé pour la faïtière des associations féminines alliance F, nous avons organisé en 2021 une session des femmes au Palais fédéral, ouverte à toutes les femmes. L'engouement était énorme, il y a eu plusieurs milliers de candidates.

**Racontez-nous votre histoire avec Berne...**

C'est Dominique von Burg, alors rédacteur en chef de la Tribune de Genève, qui m'avait envoyée à Berne en 2006 pour quatre ans. J'y suis restée. En 2015, nous nous sommes brièvement installés à Zurich avant de revenir à Berne.

**Pourquoi cette ville est-elle devenue votre port d'attache ?**

Parce que c'est une belle ville, qui a tout d'une grande ville, tout en restant modeste.

**Comment décririez-vous les Bernois ?**

Accueillants, ouverts et peu compliqués. J'aime beaucoup le « Bärndütsch ».

**Pouvez-vous partager avec nous, un lieu emblématique de la cité ?**

J'aime monter les 344 marches de la Colégiale de Berne, le « Berner Münster ». Le panorama est sublime.

**Un mot politique de la Berne fédérale en bernois qui vous intrigue ?**

« S' Bundeshuus »! Ou le « Stöckli », l'expression utilisée par les Alémaniques pour désigner le Conseil des États.

JAB  
CH-3001 Berne  
P.P. / Journal  
Post CH AG  
Changements d'adresse :  
Association romande et  
francophone de Berne et environs  
3000 Berne

NATURELLEMENT  
DEPUIS 1933

Nos pharmacies  
à Berne et Bienne

Depuis trois générations,  
la santé, le bien-être  
ainsi que le soutien des  
personnes sont la  
priorité de la famille Noyer  
et de ses équipes.

www.drnoyer.ch

DR. NOYER  
PHARMACIES